



PROVINCE DE QUÉBEC  
VILLE DE BOISBRIAND

### SÉANCE ORDINAIRE DU 19 NOVEMBRE 2013

PROCÈS-VERBAL de la séance ordinaire du conseil de la Ville de Boisbriand, tenue le 19 novembre 2013 à 19 h 30 et à laquelle sont présents les membres du conseil : MME LYNE LEVERT, M. ÉRICK RÉMY, MME CHRISTINE BEAUDETTE, M. JONATHAN THIBAULT, M. DANIEL KAESER, M. DENIS HÉBERT, M. MARIO LAVALLÉE, MME LORI DOUCET formant quorum sous la présidence de la mairesse madame MARLENE CORDATO.

Le directeur général ainsi que la greffière sont présents.

Au début de la séance, madame la mairesse invite les citoyens à garder un moment de réflexion en mémoire de la personne suivants :

- Madame Irène Besner, décédée le 7 octobre 2013 à l'âge de 65 ans ;
- Monsieur Léo Normand Beaulieu, décédé le 15 octobre dernier à l'âge de 65 ans. Monsieur Beaulieu a occupé un poste de directeur général adjoint et de commissaire au développement économique pendant 28 ans à la SODET (Société de développement économique Thérèse-De Blainville).

et exprime ses plus sincères condoléances à la famille éprouvée.

#### **RÉSOLUTION 2013-11-611 ORDRE DU JOUR**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'adopter l'ordre du jour tel que rédigé.

Adoptée

#### **PÉRIODE DE QUESTIONS DES CITOYENS**

Au cours de la période de questions allouée au début de la séance ordinaire, des questions ont été adressées aux membres du conseil par les citoyens présents et se résument comme suit :

Monsieur Michel Patenaude

- Félicitations pour l'élection du 3 novembre dernier;
- Contrôle de la dette sans augmentation de taxes – quels moyens entend prendre le conseil?

Monsieur Gilles Sauriol

- Félicitations aux nouveaux élus;
- Demande au conseil de prévoir un budget pour accroître la sécurité routière;
- Formulaire pour l'installation de dos d'ânes?
- La nouvelle carte pour les cotes de zones inondables pourrait-elle être publicisée?

Monsieur Champagne

- Félicitations au conseil élu;
- Quels sont les principaux objectifs du conseil pour le nouveau mandat qui débute?

Monsieur Patrick Thifault

- Félicitations aux nouveaux élus et offre sa collaboration au conseiller Jonathan Thibault;
- Est-ce que le comité de sécurité publique va s'attaquer à la criminalité?
- Budget – Demande au conseil de limiter l'augmentation de taxes sous la barre du 2 %.

#### **RÉSOLUTION 2013-11-612**

#### **DÉROGATION MINEURE – IMPLANTATION D'UN BÂTIMENT ACCESSOIRE – 253-257, RUE DE PIERREFONTAINE – LOT 3 006 446 – ZONE R-3 113 – DOSSIER 1310-DM-225 - DÉSISTEMENT**

ATTENDU le dépôt d'une demande de dérogation mineure au Règlement RV-1441 sur le zonage, visant l'augmentation de la superficie maximale de toutes les constructions accessoires par le propriétaire de l'immeuble situé aux 253-257, rue de Pierrefontaine, dans la zone R-3 114;

ATTENDU la publication d'un avis public le 2 novembre 2013, conformément à l'article 145.6 de la Loi sur l'aménagement et l'urbanisme (L.Q. ch. A-19.1);

ATTENDU que le requérant a fait part qu'il désire se désister de sa demande de dérogation mineure pour le bâtiment sis aux 253-257, rue de Pierrefontaine;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'accepter la demande de désistement de dérogation mineure soumise par le requérant;

D'accepter de ne pas donner suite à la demande de dérogation mineure 1310-DM-225.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-613  
PROCÈS-VERBAUX – SÉANCE DU CONSEIL**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'adopter le procès-verbal de la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> octobre 2013, tel que rédigé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-614  
PROCÉDURE D'ENREGISTREMENT**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE prendre acte du dépôt par la greffière du certificat attestant de la tenue de la procédure d'enregistrement du 16 octobre 2013 pour le Règlement RV-1551 décrétant des travaux d'aménagement d'un parc linéaire longeant le boulevard de la Grande-Allée et leur financement par emprunt au montant de 1 713 000 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-615  
RÈGLEMENT RV-656-11 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-656-11 modifiant le Règlement RV-656 relatif aux rejets dans les réseaux d'égouts de la Ville de Boisbriand.

**RÉSOLUTION 2013-11-616  
RÈGLEMENT RV-991-21-8 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-991-21-8 modifiant le Règlement RV-991-21 concernant la régie et l'administration de l'aqueduc, fixant la taxe d'eau et établissant la compensation pour le service d'égout et l'assainissement des eaux usées.

**RÉSOLUTION 2013-11-617  
RÈGLEMENT RV-992-11-6 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-992-11-6 modifiant le Règlement RV-992-11 concernant l'enlèvement des déchets, l'établissement d'un système de collecte sélective et l'imposition d'une compensation à ces fins.

**RÉSOLUTION 2013-11-618**  
**RÈGLEMENT RV-1552 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1552 sur les tarifs de certains biens, services ou activités pour l'exercice financier 2014.

**RÉSOLUTION 2013-11-619**  
**RÈGLEMENT RV-1554 – AVIS DE MOTION**

Monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1554 sur le financement des dépenses et sur l'imposition des taxes et compensation pour l'exercice financier 2014.

**RÉSOLUTION 2013-11-620**  
**RÈGLEMENT RV-1555 - AVIS DE MOTION**

Madame la mairesse Marlene Cordato, présente le projet de règlement puis à son invitation monsieur le conseiller Daniel Kaeser donne avis de motion de la présentation à une séance subséquente du Règlement RV-1555 adoptant le Code d'éthique et de déontologie des élus de la Ville de Boisbriand suite à l'élection générale 2013.

**RÉSOLUTION 2013-11-621**  
**DÉPÔT DE LA LISTE DES AUTORISATIONS DE DÉPENSES**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

DE prendre acte du dépôt de la liste des autorisations de dépenses approuvées par le directeur général et les directeurs de service, pour la période du 19 septembre au 6 novembre 2013, conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-622**  
**SOMMAIRE MENSUEL DES DÉBOURSÉS**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE prendre acte du dépôt par le trésorier du sommaire mensuel des déboursés pour la période du 16 septembre au 15 octobre 2013 montrant un total des activités de 5 087 403,15 \$.

DÉTAILS	MONTANTS (\$)	TOTAUX (\$)
Activités financières de fonctionnement	2 371 980,08	
Activités financières d'investissement	2 094 596,07	
Total des chèques fournisseurs		4 466 576,15
Salaires – Dépenses	953 016,12	
Salaires - Déductions	(332 189,12)	
Total des salaires nets		620 827,00
GRAND TOTAL DES ACTIVITÉS		5 087 403,15

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-623  
LISTE DES CERTIFICATS DE PAIEMENT**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accepter la liste des certificats de paiement, telle que préparée par le Service du génie, en date du 31 octobre 2013, révisée par le Service de la trésorerie le 5 novembre 2013, montrant un total de 2 133 455,13 \$ et d'en autoriser le paiement.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-624  
RAPPORT FINANCIER ANNUEL 2013 – MANDAT POUR L'AUDIT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE confier le mandat de l'audit du rapport financier annuel de l'exercice financier se terminant le 31 décembre 2013 à Alexandre Joly, CPA auditeur, CA de la firme Raymond Chabot Grant Thornton, comptables agréés, selon leur offre de service du 5 novembre 2013 au montant de 21 700 \$ plus toutes les taxes applicables.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-625  
RAPPORT FINANCIER INTÉrimAIRE DES ACTIVITÉS FINANCIÈRES DE  
FONCTIONNEMENT NON CONSOLIDÉES**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE prendre acte du dépôt du rapport financier intérimaire des activités financières de fonctionnement non consolidées pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 30 septembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-626  
SOUMISSIONS – TRAVAUX DE CONCIERGERIE DE LA MAISON DU  
CITOYEN ET PLACE DE LA CULTURE ET DU CENTRE  
COMMUNAUTAIRE – CONTRAT 2013-1347**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres sur invitation pour les travaux de conciergerie de la maison du citoyen et place de la culture et du centre communautaire, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Les Services d'entretien d'édifices Pla-Net inc. 1150, rue Delacroix Boisbriand (Québec) J7G 3E2	66 115,32 \$
Vite action inc. 783, avenue Jean-Duceppe Boisbriand (Québec) J7G 3K4	68 281,56 \$
Natalia Cordeiro 52, boulevard Provencher Boisbriand (Québec) J7G 1M7	79 269,12 \$

ATTENDU l'évaluation des offres et la recommandation de monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 29 octobre 2013.

D'accepter l'offre de Les Services d'entretien d'édifices Pla-Net inc., au montant de 66 115,32 \$ (toutes taxes incluses), pour une période de douze (12) mois, soit du 19 novembre 2013 au 20 novembre 2014, celle-ci étant la soumission conforme la plus basse pour les travaux de conciergerie à la Maison du citoyen et place de la culture et du centre communautaire, contrat 2013-1347.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-627**  
**SOUSSIONS – FOURNITURE DE POLYMÈRE À L'USINE**  
**D'ÉPURATION – CONTRAT 2013-1349**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture de polymère à l'usine d'épuration, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Produits Chimiques Magnus Itée 1271, rue Ampère Boucherville (Québec) J4B 5Z5	59 741,01 \$
Axchem Canada ltd 5555, boulevard Des Forges Bureau 203 Trois-Rivières (Québec) G8Y 5L5	62 776,36 \$
Aquasan Itée 2336, Place du Gala St-Lazare (Québec) J7T 3E7	63 769,73 \$
Produits Chimiques CCC Itée 9999, route Transcanadienne St-Laurent (Québec) H4S 1V1	64 790,72 \$
Les Produits Chimiques Erpac inc. 180, avenue St-Charles Bureau 110 Vaudreuil-Dorion (Québec) J7V 2L1	65 818,59 \$

ATTENDU l'évaluation des offres et la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie ainsi que l'état de vérification du Service du greffe, auxquels il est mentionné que la soumission de Produits chimiques Magnus Itée comporte des irrégularités, rendant la soumission irrecevable;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 5 novembre 2013;

D'accepter l'offre de Axchem Canada ltd, au montant de 62 776,36 \$ (toutes les taxes comprises), pour une période de douze (12) mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014, celle-ci étant la soumission conforme la plus basse pour la fourniture de polymère à l'usine d'épuration, contrat 2013-1349.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-628**  
**SOUMISSIONS – MANUTENTION, ÉVACUATION ET TRANSPORT DES**  
**CONTENEURS DES BOUES À L’USINE D’ÉPURATION – CONTRAT**  
**2013-1350**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public pour la manutention, l’évacuation et le transport des conteneurs des boues à l’usine d’épuration, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
BFI Canada inc. 4141, boulevard de la Grande-Allée Boisbriand (Québec) J7H 1M7	382 952,98 \$
Services Matrec inc. 4, chemin du Tremblay Boucherville (Québec) J4B 6Z5	416 824,61 \$

ATTENDU l’évaluation des offres et la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d’ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 5 novembre 2013;

D’accepter l’offre de BFI Canada inc. au montant de 382 952,98 \$ (toutes les taxes comprises), pour une période de douze (12) mois, soit du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014, celle-ci étant la soumission conforme la plus basse pour la manutention, l’évacuation et le transport des conteneurs des boues à l’usine d’épuration, contrat 2013-1350.

Adoptée

**RÉSOLUTIN 2013-11-629**  
**SOUMISSIONS – FOURNITURE DE PIÈCES POUR LE SYSTÈME**  
**ULTRAVIOLET DE L’USINE D’ÉPURATION – CONTRAT 2013-1352**

ATTENDU qu’à la suite d’un appel d’offres public pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l’usine d’épuration, la Ville a reçu la soumission suivante :

NOM ET ADRESSE DU SOUMISSIONNAIRE	MONTANT (taxes incluses)
Brault Maxtech inc. 6, boulevard Desaulniers Bureau 400 St-Lambert (Québec) J4P 1L3	72 156,01 \$

ATTENDU l'évaluation des offres et la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 5 novembre 2013;

D'accepter l'offre de Brault Maxtech inc. au montant de 72 156,01 \$ (toutes les taxes comprises), celle-ci étant conforme pour la fourniture de pièces pour le système ultraviolet de l'usine d'épuration, contrat 2013-1352.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-630**  
**SOUSSIONS – FOURNITURE D'ALUN LIQUIDE À L'USINE**  
**D'ÉPURATION – CONTRAT 2013-1353**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour la fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT Option 1 an (taxes incluses)	MONTANT Option 5 ans (taxes incluses)
Produits Performants General Chemical ltd 124, rue Hambourg St-Augustin de Desmaures (Québec) G3A 0B3	94 854,38 \$	503 015,54 \$
Kemira Water Solutions Canada inc. 3405, boulevard Marie-Victorin Varenes (Québec) J3X 1P7	99 496,50 \$	512 794,27 \$

ATTENDU l'évaluation des offres et la recommandation de monsieur André Lapointe, directeur du Service du génie;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 5 novembre 2013;

D'accepter l'offre de Produits Performants General Chemical ltd, au montant de 503 015,54 \$ (toutes les taxes comprises), pour une période de cinq (5) ans, soit du 1<sup>er</sup> janvier 2014 au 31 décembre 2018, celle-ci étant la soumission conforme la plus basse pour la fourniture d'alun liquide à l'usine d'épuration, contrat 2013-1353.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-631  
SOUMISSIONS – TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT PAYSAGER AU PARC  
DES FRANCS-BOURGEOIS ET DES CORRIDORS – CONTRAT  
2013-1354**

ATTENDU qu'à la suite d'un appel d'offres public pour les travaux d'aménagement paysager au parc des Francs-Bourgeois et des corridors, la Ville a reçu les soumissions suivantes :

NOM ET ADRESSE DES SOUMISSIONNAIRES	MONTANT (taxes incluses)
Centre du Jardin Dion inc. 121, rue Saint-Charles Sainte-Thérèse (Québec) J7E 2A9	79 697,08 \$
Les entreprises D-Mac 2011 inc. 855, chemin Fresnière Saint-Eustache (Québec) J7R 0E9	92 329,86 \$

ATTENDU l'évaluation des offres et la recommandation de monsieur Camil Adam, directeur du Service des travaux publics;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

De prendre acte du dépôt du procès-verbal d'ouverture des soumissions dressé par la greffière, en date du 15 octobre 2013;

D'entériner le contrat accordé par le directeur général de la Ville, en date du 16 octobre 2013 à Centre du jardin Dion inc., au montant révisé de 79 197,08 \$, celle-ci étant la soumission conforme la plus basse pour les travaux d'aménagement paysager au parc des Francs-Bourgeois et des corridors, contrat 2013-1354 et ce, conformément à la délégation de pouvoir qui lui avait été accordée en vertu de la résolution 2013-10-581, adoptée le 1<sup>er</sup> octobre 2013.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 22 300 00 149.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-632  
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE désigner, madame la conseillère Christine Beaudette, conformément aux dispositions des articles 56 et 57 de la Loi sur les cités et villes, comme maire suppléant pour la période du 20 novembre 2013 jusqu'à la séance ordinaire du 1<sup>er</sup> avril 2014.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-633  
CONSEIL – DÉSIGNATION DU MAIRE SUPPLÉANT – MODIFICATION  
D'UNE RÉSOLUTION**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

DE modifier la résolution 2013-07-416, adoptée le 2 juillet 2013, désignant le maire suppléant, aux fins de préciser la période de la nomination « *du 3 juillet 2013 jusqu'à l'assermentation des membres du conseil municipal suite à l'élection du 3 novembre 2013* ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-634  
CONSEIL – COMITÉS ET COMMISSIONS – COMITÉ CONSULTATIF  
D'URBANISME ET DE TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE désigner les membres devant faire partie du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, à savoir :

Monsieur Denis Hébert	membre du conseil, président – 1 an
Madame Marlene Cordato	mairresse, membre d'office
Monsieur André Clément	membre, résident – 1 an
Monsieur Claude Denis	membre, résident – 2 ans
Madame Christine Chabot	membre, résident – 2 ans
Monsieur Médéric Cronier	membre, résident – 1 an

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée par tous les conseillers présents sauf Monsieur Mario Lavallée qui enregistre sa dissidence.

**RÉSOLUTION 2013-11-635  
CONSEIL (ORGANISMES SUPRAMUNICIPAUX ET ORGANISMES  
MANDATAIRES DE LA MUNICIPALITÉ)**

ATTENDU que le conseil municipal doit déléguer, par résolution, le ou les membres du conseil qui le représentera auprès d'organismes supramunicipaux et d'organismes mandataires de la municipalité dont la Ville est membre ou partie ;

EN CONSÉQUENCE, IL EST :  
PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE désigner les membres du conseil auprès des organismes supramunicipaux et des organismes mandataires de la municipalité aux postes indiqués en regard de leur nom (en emplacement de toute désignation antérieure), à savoir :

Parc du Domaine Vert	Monsieur Daniel Kaeser, délégué Madame Lori Doucet, déléguée Madame Christine Beaudette, substitut
----------------------	--

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-636**  
**PROJET SALIX – PHASE II – EXPROPRIATION DES LOTS 2 502 627, 2 674 294, 2 674 295, 2 674 296, 2 674 297, 2 674 298, 2 674 299 et 2 674 300 - ENTENTE DE RÈGLEMENT HORS TRIBUNAL**

ATTENDU la signature d'une « Déclaration de règlement hors tribunal », le 30 août 2013 dans le dossier du Tribunal administratif du Québec, portant le numéro SAI-M-156132-0610;

ATTENDU le dépôt à la Cour Supérieure du Québec de la somme de 2 700 \$ à titre d'indemnité provisionnelle;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser le versement de la somme de 4 040 \$ en règlement complet et final du litige opposant la Ville de Boisbriand à Succession Peter Pompeo à l'attente de madame Mary Raimondo dans le dossier de l'expropriation des lots 2 502 627, 2 674 294, 2 674 295, 2 674 296, 2 674 297, 2 674 298, 2 674 299 et 2 674 300 du cadastre du Québec, circonscription foncière de Terrebonne dans le cadre du projet Salix, Phase II.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 921 14 712.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-637**  
**PROJET SALIX – EXPROPRIATIONS PHASES I ET II – GESTION ROUCHA LTÉE, DONATIEN ROUSSEAU ET LOUIS ROUSSEAU**

ATTENDU le jugement rendu le 20 juillet 2011 par l'Honorable Juge Georges Massol, de la Cour du Québec, dossier numéro 700-17-008264-110, ordonnant à la Ville de Boisbriand à payer chaque partie expropriée ainsi que les intérêts au taux légal sur les honoraires alloués à l'expert-évaluateur;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le versement de la somme totale de 233 967,35 \$ en règlement complet et final des indemnités et frais judiciaires suite au jugement rendu par l'Honorable Juge Georges Massol, J.C.Q., le 20 juillet 2011 dans le dossier 700-17-008264-110, de la manière suivante, à savoir :

Louis Rousseau	71 906,61 \$
Gestion Roucha ltée	34 799,08 \$
Donatien Rousseau – Phase I	74 886,17 \$
Donatien Rousseau – Phase II	916,77 \$
Pierre Thérien – évaluateur expert	41 469,29 \$
Alphonse Dutil, expert	9 989,43 \$

D'imputer la dépense aux postes budgétaires 02 921 14 712 et 05 131 08 000.

Adoptée

**RÉSOLUTIONO 2013-11-638  
CARRIÈRES ET SABLIERES – ENTENTE DE PARTAGE AVEC LA VILLE  
DE MIRABEL**

ATTENDU la demande de la Ville à la Ville de Mirabel ayant trait au partage des droits perçus des exploitants de carrières et sablières situées sur le territoire de la Ville de Mirabel et transitant par des voies publiques de la Ville de Boisbriand;

ATTENDU le projet d'entente de partage soumis par la Ville de Mirabel;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver l'entente de partage portant sur l'application du régime relatif au fond local réservé à la réfection et à l'entretien de certaines voies publiques proposée par la Ville de Mirabel pour les exploitations situées aux 18625 chemin Grand-Saint-Charles, Mirabel et 9871 rang Sainte-Henriette, Mirabel.

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer, au nom de la Ville, tout document nécessaire ou utile, consentant à cet égard aux modalités que pourrait exiger l'intérêt de la Ville.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-639  
PROGRAMME CLIMAT MUNICIPALITÉS – PLAN D'ACTION**

ATTENDU les résolutions suivantes précédemment adoptées dans le cadre du programme Climat municipalités :

- Résolution 2011-06-323, « Demande d'aide financière – Programme Climat municipalités »;

- Résolution 2012-06-309, « Programme Climat municipalités – Signature d'une convention d'aide financière »;
- Résolution 2013-05-290, « Programme Climat municipalités – Signature d'un avenant à la convention d'aide financière ».

ATTENDU QU'afin de clore ce dossier auprès du ministère du Développement durable, de l'Environnement, de la Faune et des Parcs (MDDEFP), le plan d'action de la Ville de Boisbriand pour la réduction de gaz à effet de serre (GES) doit être adopté par le conseil municipal;

ATTENDU l'élaboration du plan d'action de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) qui a été réalisé conformément aux exigences du programme Climat municipalités;

ATTENDU QUE dix-sept (17) actions découlent de ce plan d'action;

ATTENDU QUE ces dix-sept (17) actions sont projetées à court terme, soit dans un horizon 2012-2016;

ATTENDU QUE le programme ne fixe pas de cible minimale et qu'il laisse le soin au conseil municipal d'adopter la cible jugée adéquate;

ATTENDU QUE la Ville de Boisbriand a adhéré au programme Climat municipalités du MDDEFP;

ATTENDU QUE dans le cadre de ce programme, la Ville de Boisbriand doit volontairement adopter une cible de réduction de GES;

ATTENDU QU'en vertu du « Formulaire de réclamation finale du programme Climat municipalités », la Ville de Boisbriand devra rembourser approximativement 13 061,47 \$ (montant à être confirmé par le MDDEFP, après leur vérification dudit formulaire).

En conséquence, il est :  
 PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
 APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'adopter une cible volontaire de réduction des émissions de gaz à effet de serre (GES) de 2,3 % pour la section corporative et de 0,2 % pour la section de la collectivité par rapport à l'année 2009, dans le cadre du « Plan d'action visant la réduction des émissions de GES 2012-2016 »;

DE confirmer l'autorisation donnée à monsieur René Lachance, directeur général, à signer le « Formulaire de réclamation finale du programme Climat municipalités »;

D'autoriser le Service du génie à transmettre au MDDEFP ladite résolution, le « Formulaire de réclamation finale du programme Climat municipalités » signé ainsi que tous les documents requis pour la réclamation finale;

DE modifier la résolution 2013-05-290 afin que le montant du remboursement de l'aide financière versée en trop se lise « 13 062 \$ » au lieu de « 9 180 \$ ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-640  
LEVÉE DE SERVITUDES DE NON-ACCÈS SUR LES ROUTES  
APPARTENANT AU MINISTÈRE DES TRANSPORTS DU QUÉBEC**

ATTENDU que l'une des conditions visant la levée d'une servitude de non-accès aux routes appartenant au ministère des Transports du Québec, est d'exiger une contribution financière du requérant;

ATTENDU que le montant de cette contribution financière est calculé notamment en regard de la valeur estimée du terrain, suite à l'aménagement d'un accès à une route relevant du ministère des Transports;

ATTENDU que cette condition ministérielle ne tient pas compte de la capacité de payer du requérant;

ATTENDU que cette condition ministérielle compromet la mise sur pied de projets porteurs pour les collectivités;

ATTENDU que cette condition ministérielle nuit à la relève entrepreneuriale;

ATTENDU que cette condition ministérielle est un obstacle au développement économique du Québec ;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

DE demander au ministre des Transports du Québec, dans les conditions qui lui sont discrétionnaires en vertu de la Loi sur la voirie, de ne pas tenir compte de la plus-value estimée des sites, suite à l'aménagement d'accès aux routes du ministère des Transports du Québec, dans l'évaluation définissant la contribution financière exigée aux requérants en vue de la levée de servitudes de non-accès auxdites routes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-641  
RÉGIE INTERMUNICIPALE DE POLICE THÉRÈSE-DE BLAINVILLE –  
APPROBATION DU RÈGLEMENT N° E-3**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'approuver le Règlement n° E-3 de la Régie intermunicipale de police Thérèse-De Blainville décrétant l'acquisition d'équipements dans le cadre de la mise en place d'un système de radio communication de type P-25 et d'équipements de téléphonie et autorisant un emprunt de 1 127 639,68 \$, le tout conformément à l'article 468.38 de la Loi sur les cités et villes.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-642**  
**SIGNATURE D'UNE ENTENTE – RÉCUPÉRATION DES APPAREILS**  
**ÉLECTROMÉNAGERS ET DES HALOCARBURES**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'autoriser la mairesse ou en son absence le maire suppléant et la greffière ou en son absence, la greffière adjointe à signer une entente avec Grenier Populaire, pour la récupération des appareils électroménagers et des halocarbures sur le territoire de la Ville, pour la période du 1<sup>er</sup> janvier au 31 décembre 2014, pour une somme de 2 046,70 \$.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 420 40 535.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-643**  
**INSCRIPTION - FORMATION DES NOUVEAUX ÉLUS**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

D'autoriser les nouveaux élus, Érick Rémy, Jonathan Thibault et Lori Doucet à assister à la formation des nouveaux élus municipaux – éthique et déontologie, présentée par l'Union des municipalités du Québec.

D'autoriser le remboursement des dépenses sur présentation d'un état appuyé des pièces justificatives.

D'imputer ces dépenses au poste budgétaire 02 110 00 316.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-644**  
**APPUI – AMENDEMENT LÉGISLATIF EN MATIÈRE DE RELATION DE**  
**TRAVAIL DANS LE DOMAINE DE LA CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE demander l'appui de l'Union des municipalités du Québec afin de requérir du gouvernement du Québec un amendement législatif visant à inclure les municipalités au paragraphe 8 de l'article 19 de la *Loi sur les relations de travail, la formation professionnelle et la gestion de la main-d'œuvre* pour leur permettre de réaliser des travaux sur leurs bâtiments avec les mêmes pouvoirs en ce domaine que les commissions scolaires et les établissements publics du réseau de la santé.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-645  
SIGNALISATION**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le Service des travaux publics à procéder à l'installation de panneaux « Arrêt » à l'endroit suivant:

- sur la rue du Pomerol en direction nord, face au 80 à la jonction de la rue du Pomerol.

Adoptée par tous les conseillers présents sauf Madame Lyne Levert qui enregistre sa dissidence.

**RÉSOLUTION 2013-11-646  
DEMANDES DE DONS ET/OU SUBVENTIONS**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accorder un don et/ou subvention aux organismes suivants, au bon vouloir du conseil, à savoir :

A) 1 000 \$ à l'Association des employés du Service des travaux publics de la Ville de Boisbriand, conformément au protocole d'entente intervenu entre la Ville et l'Association, le 3 mai 2007 pour la mise en œuvre du projet pilote de récupération et recyclage de métaux et matériaux plastiques aux ateliers;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 420 50 991.

B) 200 \$ à Centraide Laurentides pour sa Campagne 2013;

C) 250 \$ au Centre d'entraide Thérèse-De Blainville pour soutenir la campagne du Panier d'épicerie populaire en 2013;

D) 250 \$ à la Fondation Collège Lionel-Groulx pour financer une bourse d'encouragement aux études à la cérémonie du 24 novembre 2013, pour la promotion 2012-2013;

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 991.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-647**  
**ADHÉSION 2013-2014 – TÉLÉVISION DES BASSES-LAURENTIDES**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'adhésion de la Ville de Boisbriand à la Télévision des Basses-Laurentides pour l'année 2013-2014, à titre de membre corporatif institutionnel au coût de 125 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-648**  
**ADHÉSION 2014-2015 – ASSOCIATION QUÉBEC-FRANCE**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser le renouvellement de l'adhésion à l'Association Québec-France pour les années 2014 et 2015 au coût de 105 \$ taxes incluses.

D'imputer la dépense au poste budgétaire 02 110 00 494.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-649**  
**STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois de septembre 2013 montrant un total mensuel de mensuel de 5 089 323 \$ et un cumulatif de 50 120 553 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-650**  
**STATISTIQUES DES PERMIS DE CONSTRUCTION**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

D'accuser réception du rapport des statistiques des permis de construction émis au cours du mois d'octobre 2013 montrant un total mensuel de 5 363 513 \$ et un cumulatif de 55 434 066 \$.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-651  
PROJET « RUES PRINCIPALES »**

ATTENDU le point 1.2 du Plan stratégique 2012-2016 concernant la réalisation d'une étude d'opportunité quant à la participation ou non au projet de « Rues Principales »;

ATTENDU le rapport de Monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, daté du 9 octobre 2013 concernant ladite opportunité;

ATTENDU que le projet « Rues Principales » nécessite des investissements importants.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE prendre acte du rapport de Monsieur Denis LeChasseur, directeur du Service d'urbanisme, du 9 octobre 2013 confirmant qu'à court terme il n'est pas dans l'intérêt de la Ville de donner suite au projet « Rues Principales ».

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-652  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNE AU MUR – CANPAR LOOMIS EXPRESS – 3765, RUE LA  
VÉRENDRYE – ZONE I-1 470**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 2 octobre 2013 portant le numéro R-13-CU-2443 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne au mur pour le projet « Canpar Loomis Express » localisé au 3765, rue La Vérendrye, dans la zone I-1 470 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Dominion en date du 27 août 2013 et comportant deux (2) pages.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-653  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION  
POUR ENSEIGNE MURALE – REFUS D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT  
D'AUTORISATION POUR ENSEIGNE SUR POTEAU – PROJET O'SOLE  
MIO – 4600, RUE AMBROISE-LAFORTUNE – ZONE I-1 480**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme du 2 octobre 2013 portant le numéro R-13-CU-2441 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne murale pour le projet « O' Sole Mio » localisé au 4600, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 480 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Montréal Néon en date du 23 septembre 2013;

De refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 2 octobre 2013 portant le numéro R-13-CU-2441, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne sur poteau pour le projet « O'Sole Mio » localisé au 4600, rue Ambroise-Lafortune, dans la zone I-1 480.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-654  
REFUS D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNES AU MUR ET SUR SOCLE – CLINIQUE OSTÉO & CIE – 3335,  
BOULEVARD DE LA GRANDE-ALLÉE – ZONE C-3 449**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

De refuser, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 2 octobre 2013 portant le numéro R-13-CU-2242 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Clinique Ostéo & Cie » au 3335, boulevard de la Grande-Allée, dans la zone C-3 449 et plus amplement décrite à :

- La description et détails de l'enseigne murale, préparés par Auvents Pro-Tec, du 18 septembre 2013;
- La description et détails de l'enseigne sur socle, préparés par Auvents Pro-Tec, du 18 septembre 2013, comprenant deux (2) pages;
- La simulation visuelle de l'enseigne murale sur le bâtiment préparée par Auvents Pro-Tec, du 25 septembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-655  
APPROBATION D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT D'AUTORISATION –  
ENSEIGNES AU MUR – DIMENSIONS PORTES & FENÊTRES – 4065,  
RUE ALFRED-LALIBERTÉ – ZONES I-1 473 ET I-1 474**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 2 octobre 2013 portant le numéro R-13-CU-2438 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Dimensions Portes & Fenêtres » au 4065, rue Alfred-Laliberté, dans les zones I-1 473-1 et I-1 474 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Enseignes Gérard Néon, révisés en date du 10 septembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-656  
APPROBATION CONDITIONNELLE D'UNE DEMANDE DE CERTIFICAT  
D'AUTORISATION – ENSEIGNES SUR POTEAU – TECHNO INTEGRA –  
399, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE – ZONE C-2 239**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'approuver, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, du 31 juillet 2013 portant le numéro R-13-CU-2423 et conformément au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de certificat d'autorisation d'enseigne pour le projet « Techno Intégra » au 399, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 239 et plus amplement décrite aux plans, simulation couleur et détails de l'enseigne préparés par Motamo Solutions Graphiques, nommée Affichage Pilone 3D, daté de juillet 2013, modifié et soumis le 15 octobre 2013 et comportant 1 page.

L'approbation est conditionnelle à :

- ce que la partie du bas de l'enseigne soit en lettres détachées avec relief d'une épaisseur de ¼ de pouce minimum;
- ce que le demandeur aménage une plate-bande végétale à la base de l'enseigne.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-657**  
**REFUS D'UNE DEMANDE DE PERMIS DE RÉNOVATION – EURO-  
BEAUTÉ IMPORT EXPORT INC. – 349 À 359, CHEMIN DE LA GRANDE-  
CÔTE – ZONE C-2 235**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

De refuser, conformément à la recommandation du comité consultatif d'urbanisme, du 2 octobre 2013 portant le numéro R-13-CU-2439 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis de rénovation extérieure pour le projet « Euro-Beauté Import Export Inc. » au 349 à 359, chemin de la Grande-Côte, dans la zone C-2 235, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Plans d'architecture, préparés par Miloud Boukhira Architecte, comprenant quatre (4) pages, datés du 17 septembre 2013;
- Perspective 3D préparée par Miloud Boukhira Architecte, datée du 17 septembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-658**  
**APPROBATION D'UNE DEMANDE DE PERMIS D'AGRANDISSEMENT –  
BÂTIMENT RÉSIDENTIEL – 193, CHEMIN DE LA GRANDE-CÔTE –  
ZONE P-3 225**

PROPOSÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

D'approuver, conformément à la recommandation du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, du 2 octobre 2013 portant le numéro R-13-CU-2440 et conformément au Règlement RV-1441 sur le zonage et au Règlement RV-1447 sur les plans d'implantation et d'intégration architecturale, la demande de permis d'agrandissement résidentiel sur pieux pour le bâtiment localisé au 193, chemin de la Grande-Côte, dans la zone P-3 225, plus amplement détaillée aux documents suivants :

- Simulation de l'agrandissement, soumis par Plans design;
- Plans d'architecture, préparés par Plans design, projet C-5795, daté de juin 2013;
- Certificat de localisation, préparé par Jacques Noury arpenteur-géomètre, daté du 24 avril 2009, minute 71 253;
- Lettre de conformité et plans des pieux, signés et scellés par Pascal Marceau, ingénieur de Techno Pieux, datés du 9 septembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-659**  
**RAPPORT MENSUEL D'EMBAUCHES - RV-1497**

PROPOSÉ PAR MME LORI DOUCET  
APPUYÉ PAR MME LYNE LEVERT

D'accuser réception du dépôt par le directeur général du rapport d'engagements temporaires pour le mois d'octobre 2013, tel que dressé conformément au Règlement RV-1497.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-660**  
**ENGAGEMENT – PERSONNEL SYNDIQUÉ - SCFP**

PROPOSÉ PAR MME LYNE LEVERT  
APPUYÉ PAR M. ÉRICK RÉMY

D'autoriser l'engagement du personnel syndiqué suivant :

Valérie Landry	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 15 mars 2014;
Bruno Vadnais	Animateur spécialisé au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 1 <sup>er</sup> mars 2014;
Éveline Boulianne	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 12 avril 2014;
Laurianne Landry	Animatrice spécialisée au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 5 avril 2014;
Maxime Romain	Préposé au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 22 février 2014;
Katy McLaughlin	Préposée sites et locaux au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 12 avril 2014;
Frédéric Bélisle	Saisonnier journalier au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 18 janvier 2014;

Michel Bourré  
Journalier chauffeur au Service des travaux publics à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 5 septembre 2014;

Francis Corriveau  
Anne-Catherine Côté  
Jayson Desroches Guertin  
Olivier Dionne  
Mathieu Galarneau  
Kevin Guimond  
Michael Guimond  
Brian Gunther  
Annie Lahaie  
Navid Parandeh  
Vincent Picard-Lagacé  
Daniel Talbot  
Maxime Valcourt  
Préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 24 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 10 mai 2014;

Normand Asselin  
David Gaboury  
Superviseurs des préposés sites et locaux au Service des travaux publics à compter du 24 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 10 mai 2014.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-661  
ENGAGEMENT – PERSONNEL NON SYNDIQUÉ**

PROPOSÉ PAR M. ÉRICK RÉMY  
APPUYÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE

D'autoriser l'engagement du personnel non syndiqué suivant :

Maude Forest Geoffroy  
Spécialiste sports récréatifs au Service des loisirs à compter du 20 novembre 2013 et ne devant pas dépasser le 30 août 2014.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-662  
NOMINATION – POSTE DE CONTREMAÎTRE DIVISION HORTICULTURE  
ET ARBORICULTURE RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE  
DES TRAVAUX PUBLICS**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT

DE nommer madame Marie Dianne Bessette au poste de contremaître, division horticulture et arboriculture régulier à temps complet au Service des travaux publics;

D'accorder une période d'essai de six (6) mois dès son entrée en fonction.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-663  
PERMANENCE – POSTE DE CHEF AUX OPÉRATIONS/FORMATION/  
OSST RÉGULIER À TEMPS COMPLET AU SERVICE DE SÉCURITÉ  
INCENDIE**

PROPOSÉ PAR M. JONATHAN THIBAUT  
APPUYÉ PAR M. DANIEL KAESER

DE confirmer la permanence de Louis Poulin au poste-cadre de chef aux opérations/formation/OSST, régulier à temps complet au Service de sécurité incendie à compter du 15 novembre 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-664  
RENOUVELLEMENT DE LA CONVENTION COLLECTIVE DES  
POMPIERS ET POMPIÈRES DU QUÉBEC, SECTION LOCALE  
BOISBRIAND – MANDAT ET NOMINATION DES MEMBRES DU COMITÉ  
DE NÉGOCIATIONS**

ATTENDU que la convention collective des pompiers et pompières du Québec, section locale Boisbriand vient à échéance le 31 décembre 2013;

ATTENDU qu'il y a lieu de mandater les membres au comité de négociation patronale;

ATTENDU qu'il y a lieu d'y joindre une ressource externe;

ATTENDU l'analyse effectuée par le Service des ressources humaines et de la paie, suite à la réception de l'offre de service.

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DANIEL KAESER  
APPUYÉ PAR M. DENIS HÉBERT

DE nommer les membres du comité de négociation de la partie patronale en vue du renouvellement de la convention collective des pompiers et pompières du Québec, section locale Boisbriand venant à échéance le 31 décembre 2013, à savoir :

- Madame Chantal Duranceau, directrice du Service des ressources humaines et de la paie;
- Monsieur Claude Prévost, directeur du Service sécurité incendie
- Monsieur Éric Galarneau, assistant directeur, opérations au Service sécurité incendie

DE mandater madame Ariane Pasquier de l'étude Bélanger Sauvé pour représenter la Ville dans le cadre des négociations, le tout selon l'offre de service du 18 mars 2013.

Adoptée

**RÉSOLUTION 2013-11-665  
PAIEMENT DE CERTAINES SOMMES DUES PAR LE RÉGIME  
COMPLÉMENTAIRE DE RETRAITE DES EMPLOYÉS DE LA VILLE DE  
BOISBRIAND**

ATTENDU que la totalité de certains paiements uniques (cessation de service, partage du patrimoine familial, etc.) devant être faits à certains participants ne peuvent l'être par le Comité de retraite du fait que le degré de solvabilité du Régime de retraite est de 61 %;

ATTENDU que les sommes ne pouvant pas être versées en totalité immédiatement, doivent l'être tout de même dans les cinq ans, le tout avec intérêts;

ATTENDU que le paiement immédiat n'a aucun impact sur le budget d'opération, impliquant uniquement des mouvements de trésorerie;

En conséquence, il est :  
PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR M. MARIO LAVALLÉE

D'autoriser le Comité de retraite à faire le versement entier à tout participant d'un paiement unique inférieur à 25 000 \$ de la Caisse de retraite, dont le paiement immédiat serait autrement reporté du fait que le degré de solvabilité du Régime est inférieur à 100 %.

Adoptée

Dissidence du conseiller  
Mario Lavallée retirée  
suite à l'adoption de la  
résolution 2013-12-669

**RÉSOLUTION 2013-11-666  
RECONSIDÉRATION DE LA RÉSOLUTION 2013-11-634 - CONSEIL –  
COMITÉS ET COMMISSIONS – COMITÉ CONSULTATIF D'URBANISME  
ET DE TOPONYMIE**

PROPOSÉ PAR MME CHRISTINE BEAUDETTE  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE désigner les membres devant faire partie du Comité consultatif d'urbanisme et de toponymie, à savoir :

Monsieur Denis Hébert	membre du conseil	Président – 1 an
Monsieur Jonathan Thibault	membre du conseil	Vice-président – 2 ans
Madame Marlene Cordato	maire, membre d'office	
Monsieur André Clément	membre, résident	1 an
Monsieur Claude Denis	membre, résident	2 ans
Madame Christine Chabot	membre, résident	2 ans
Monsieur Médéric Cronier	membre, résident	1 an

DE maintenir ces désignations en vigueur jusqu'à ce qu'elles soient remplacées par résolution.

Adoptée par tous les conseillers présents sauf Monsieur Mario Lavallée qui enregistre sa dissidence.

## **COMMUNICATIONS DE LA MAIRESSE**

- Remercie les citoyens d'avoir renouvelé leur confiance à l'élection du 3 novembre dernier et félicite l'ensemble des candidats;
- Félicite messieurs Sauriol et Thifault pour leur mandat accompli;
- Souhaite aux nouveaux élus un excellent mandat pour les quatre (4) prochaines années;
- Guignolée du 1<sup>er</sup> décembre prochain – la mairesse assure la présidence d'honneur;

## **COMMUNICATIONS DES CONSEILLERS AU PUBLIC**

### **Madame Lyne Levert, District Sanche**

- Remercie tous les citoyens de son district pour leur accueil chaleureux lors de la campagne électorale. Remercie également tous les bénévoles qui y ont participé;
- Félicite tous les nouveaux élus de la MRC et les candidats défaits qui ont démontré leur engagement;
- Rue de Galais – Problème de lampadaires défectueux – des demandes sont adressées à Hydro Québec;
- Remercie monsieur Gilles Sauriol pour son excellent travail au cours des 15 dernières années comme conseiller municipal.

### **Monsieur Érick Rémy, District DuGué**

- Honoré du mandat que les citoyens lui ont confié. Une victoire pleine d'humilité;
- Félicite monsieur Gilles Sauriol pour ses 15 années de service comme conseiller municipal;
- Félicite madame Sylvie Lafave pour la campagne électorale qu'elle a menée;
- Allocution sur sa vision de conseiller et du service aux citoyens.

### **Madame Christine Beaudette, District Filion**

- Remercie ses électeurs du district Filion et renouvelle son engagement;
- Remercie tous les bénévoles qui ont donné de leur temps et leur soutien lors de la campagne électorale;
- Remercie monsieur Guy Lamarre, candidat dans le district Filion, qui a agi en gentlemen.

### **Monsieur Jonathan Thibault, District Dubois**

- Félicite tous les candidats élus;
- Félicite les candidats qui se sont présentés dans le district Dubois;
- Remercie tous les électeurs qui se sont déplacés pour voter le 3 novembre dernier;
- Remercie tous les bénévoles qui ont contribué à sa campagne électorale;
- Remercie également sa conjointe pour son appui et son support ainsi que son fils.

### **Monsieur Daniel Kaeser, District Brosseau**

- Remercie l'électorat du district Brosseau pour la reconduction de son mandat pour un autre quatre (4) ans;
- CIT Laurentides – En 2014, un seul tarif pour se déplacer dans la région;
- Transport - En 2007, on notait quelques 4 millions de déplacements sur le territoire. L'an dernier, ce chiffre a été revu à la hausse avec 6 millions de déplacements, soit une augmentation de 50 % en six ans;
- Odyscène - Conférence de presse ce matin - Les Morissette spectacle qui sera présenté à l'été 2014;
- Suggestion de cadeaux pour le temps des fêtes - Spectacles à prix réduit – Voir dépliant de publicité;
- Parc du Domaine Vert - À compter du 1<sup>er</sup> novembre prochain, les citoyens pourront prendre ou renouveler leur abonnement annuel, donnant accès aux installations et ce, tout à fait gratuitement;
- Spectacle musical de Noël de l'OSBL, le 8 décembre à la Maison du citoyen;
- La guignolée le 1<sup>er</sup> décembre dans les rues de Boisbriand;
- Le brunch du partage le 8 décembre à l'école Jean-Jacques Rousseau de 9 h à 14 h.

### **Monsieur Denis Hébert, District Labelle**

- Remercie les citoyens de son district de lui être fidèles suite à l'élection du 3 novembre dernier;
- Conscient du travail à faire au niveau de la sécurité publique;
- Journées du sport – 25, 26 et 28 novembre 2013 – Dépliants distribués ce soir dans la salle du conseil;
- Période d'inscriptions pour les activités d'hiver;
- Guignolée du 1<sup>er</sup> décembre – Invite les citoyens à être généreux.

### **Monsieur Mario Lavallée, District Desjardins**

- Félicite tous les élus et les candidats et remercie les citoyens qui l'ont réélu;
- Offre sa collaboration pour l'accomplissement de projets;
- Remercie monsieur Gilles Sauriol pour ses 15 ans consacrés à la vie municipale;
- Ancienne carrières Mathers sur le chemin de la Rivière-Cachée – Plantation d'arbres promis n'a pas été fait;
- CPTAQ – Monsieur Mathers devra reboiser son érablière;
- Gala de la SODET – Prix de l'investisseur de l'année remis à Les aliments O'Sole Mio;
- Guignolée du 1<sup>er</sup> décembre – Demande de bénévoles;
- Partys de Noël des organismes.

### **Madame Lori Doucet, District Dion**

- Remercie les citoyens qui l'ont chaleureusement accueillie lors de la campagne électorale;
- Remercie son équipe d'organisation et de soutien;
- Fière de faire partie de cette équipe et remercie la mairesse pour la confiance qu'elle lui a démontrée;
- Sollicite la générosité des citoyens à la veille du temps des fêtes.

### **PÉRIODE DE QUESTIONS**

Monsieur André Bordeleau  
Article 23

Monsieur Jean-Marie Girard  
Articles 11, 12, 13, 14, 15

Monsieur Gilles Sauriol  
Articles 6, 13, 22, 24

Monsieur Patrick Thifault  
Articles 5, 5c), 19

### **RÉSOLUTION 2013-11-667 LEVÉE DE LA SÉANCE**

PROPOSÉ PAR M. DENIS HÉBERT  
APPUYÉ PAR MME LORI DOUCET

DE lever la séance 21 h 16.

Adoptée

---